

**COMPTE -RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
ORDINAIRE  
du mardi 15 décembre 2020 à 18 H 30.**

**Présents :** MM. CHARTIER Mickaël, SAUJON Philippe, BUREL Sébastien, GUERIN Charlene, FRAFIL Tony, REAULT Christiane.

**Absent excusé :** BREILLAD Maxime.

**Secrétaire de séance :** Madame GUERIN Charlene.

**ORDRE DU JOUR**

- Décisions modificatives (Budget) ;
- Questions diverses.

1 – Décision modificative 01/2020 :

Par délibération du conseil municipal en date du 31 juillet 2020, la parcelle A 366 (partie de la parcelle A 243) a été vendue à M. CHAPEL et Mme GUERIN pour la somme de 30,30 €.

Après étude, il s'est avéré que cette parcelle A 243 avait été acquise en 2000 et qu'elle figurait à l'Etat de l'Actif de la commune.

Il faut donc **comptablement** faire sortir de l'actif la nouvelle parcelle A 366. Pour cela 3 écritures comptables sont nécessaires et font l'objet d'une inscription budgétaire non prévue au budget primitif 2020, d'où l'écriture comptable suivante:

C/	Libellé	Dépenses	Recettes
024	Produit de cession d'immobilisation		30 €
21316	Equipement du cimetière	30 €	
	TOTAL	30 €	30 €

Délibération adoptée à l'unanimité par les membres présents.

2- Questions diverses :

- a) Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) :  
Cette subvention a été sollicitée auprès de Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres pour la mise en place de 4 réserves incendie.  
Elle nous est accordée pour 30 % du montant H.T. des travaux.  
Les propriétaires qui mettront à disposition de la commune des parcelles pour leur implantation seront prévenus que les travaux seront réalisés au printemps.
- b) Centrale photovoltaïque :  
Une réunion en visio a été réalisée avec Séolis-prod. Il n'y aura pas d'implantation d'antenne comme il était prévu au départ. Le problème de cession du terrain par la Communauté de Communes subsiste en raison de l'absence d'un arrêté préfectoral mettant fin à l'exploitation de la décharge. Il faudra retirer les frênes qui sont sur le terrain.
- c) Dossiers « 1000 chantiers » du Conseil Départemental des Deux-Sèvres :  
Les 3 dossiers présentés ont été déclarés complets.
- d) Devis de réfection du portail du cimetière :  
Suite à l'aménagement du cimetière prévu dans le dossier « 1000 chantiers », Sébastien a demandé à l'entreprise TPL Industries un devis pour la rénovation de la porte. Il s'élève à la somme de 1 250 € H.T. La peinture sera identique à celle des volets des bâtiments communaux. Accord du conseil municipal.

- e) Moto-cross  
Une plainte a été déposée auprès de Monsieur le Maire pour l'organisation de moto-cross sur un terrain particulier pendant le week-end.  
Après renseignements pris auprès de juriste de l'Association départementale des Maires, un arrangement amiable est possible afin de limiter les nuisances.  
En cas de récurrence, un courrier sera adressé au propriétaire du terrain.
- f) Inventaire des haies :  
Deux journalistes ont interviewé monsieur le Maire à ce sujet :  
M. Thomas OGERON (Vivan le média) de Poitiers  
Mme Claire LELONG (La Banque des Territoires)
- g) Distribution de calendriers par les Pompiers :  
Les calendriers seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres. Pour les personnes qui le souhaitent une urne est mise à leur disposition à la mairie pour recevoir les dons.
- h) Le site Internet de la commune via la Communauté des Communes Parthenay-Gâtine :  
Les rendez-vous ont été décalés en raison de la covid19 ; prochaine réunion prévue le 08 janvier 2021.

Fin de la séance : 19 h 30.